

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Darnieulles

SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
14	14	14

Date de convocation 29 février 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre, le sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de conseil de la MAIRIE, sous la présidence de **Philippe RETOURNARD**, maire.

Présents : **CHAMPAGNE Frédéric, DIDIERLAURENT Sébastien, DRILLET Sandra, FORAT Séverine, JEANDEMANGE Maryanne, JOFFROY Claudine, LAURAIN Robert, LEJARS Sébastien, MILLER Didier, PINOT Amandine, PRETOT Jean-Pierre, RETOURNARD Philippe, VILLIERE Laure, VINCENT Claude.**

Absents : .

Représentés : .

Madame JEANDEMANGE Maryanne a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Délibération pour les nouveaux tarifs à la maison polyvalente
N° de délibération : 22_2024

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	0	14	0	0	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité , de louer la maison polyvalente, aux tarifs suivants :

- **Weekend (du vendredi matin au dimanche soir)**
 - Pour les familles de Darnieulles 180,00 €
 - Pour les familles extérieures 370,00 €
 - Pour les associations locales : 180.00 €
 - Pour les associations extérieures : 400.00 €
- **Une journée en semaine** (pour toutes personnes) 75,00 €

Caution pour toutes les locations 500,00 €

Dorénavant, le paiement de la location se fera à la remise des clés lors de l'état des lieux d'entrée. Le paiement des consommations, éventuelles casses et pénalités, se fera après l'état des lieux de sortie.

La consommation d'électricité sera facturée aux locataires. Le compteur sera relevé le jour de la prise des clés de la salle et le jour où le locataire rend les clés en Mairie.

Les tarifs des consommations d'électricité sont les suivants :

- Heures pleines 0,31913 €/kwh
- Heures creuses 0,22493 €/kwh

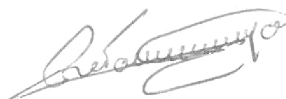
Ces prix d'électricité au kwh suivront les évolutions tarifaires du fournisseur.

Pour les réunions et assemblées générales des associations, la salle sera gracieusement prêtée pour les réunions en semaine, sauf le vendredi. Les week-ends, elle sera facturée :

- Pour les associations de Darnieulles
- Pour les associations extérieures

180.00 € + les consommations
400.00 € + les consommations

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 8 mars 2024
Pour extrait conforme
Philippe RETOURNARD, Maire



Philippe RETOURNARD
2024.03.08 09:49:59 +0100
Ref:6111966-9138647-1-D
Signature numérique
le Maire

Philippe RETOURNARD